

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 1	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<b>GESTIONNAIRE DES PARTIES COMMUNES</b>	
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE DIT 'LES PASSIFLORES' SIS 89 ROUTE DE GRIGNY A RIS ORANGIS (91130) ayant son siège 89 route de Grigny à RIS ORANGIS (91130)	
Représenté par son Syndic.	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AW	2	Sol	89 route de Grigny	2887	1	---	600	---	2287	
						Total	600			

Origine de propriété
Parcelle issue du remaniement cadastral soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un état descriptif de division en 318 lots numérotés de 1 à 165 – 200 à 352 avec la quote-part des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en 100.000 <sup>èmes</sup> ) et d'un règlement de copropriété établi à la requête de la société dénommée " LES PASSIFLORES", aux termes d'un acte reçu par Maître DUMONT, notaire associé à CORBEIL ESSONNES, le 29 septembre 1989, publié au 1 <sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 13 novembre 1989, volume 1989 P n° 8608.
Il est ici précisé que la commune de RIS ORANGIS a fait l'objet d'un remaniement cadastral prescrit par arrêté préfectoral du 23 décembre 1985, devenu définitif suivant procès-verbal dressé par le service du cadastre de CORBEIL ESSONNES, le 17 décembre 1990, publié au 1 <sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 19 décembre 1990, volume 1990 P n° 10.565 et 10.566, aux termes duquel la parcelle anciennement cadastrée section B n° 496 est devenue AW n° 2.

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 2-3	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<p><b>PROPRIETAIRE</b></p> <p>LES IRIS, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €            ayant son siège Centre d'affaire Les Iris 79 Route De Grigny RIS ORANGIS (91130)            identifiée au SIREN sous le n° 482 927 027 - R.C.S. EVRY.</p> <p>Représenté par sa gérante : Madame DALLE Hélène, 76 avenue J.F. Kennedy à CROIX (59170)</p>	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AW	3	Sol	83 route de Grigny	3863	2	---	273	---	3590	
AW	4	Sol	79 route de Grigny	4432	3	---	314	---	4118	
						Total	587			

Origine de propriété
<p>ACQUISITION : Acte reçu par Maître BEAUVALLET, notaire associé à EVRY, avec la participation de Maître REYNAERT-DELECLUSE, notaire à ROUBAIX, le 30 septembre 2005, publié et enregistré au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 8 novembre 2005, volume 2005 P n° 10057.</p>

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

<b>N° AU PLAN 4</b>	<b>PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)</b>
<p><b>PROPRIETAIRE</b></p> <p>QUARTZ PROPERTIES, Société par Actions Simplifiée au capital de 10 191 966 € ayant son siège Cs 41694 7 rue de l'Amiral d'Estaing à PARIS CEDEX 16 (75773) identifiée au SIREN sous le n° 484 836 218 - R.C.S. PARIS</p> <p>Représentée par : PARIS PROPERTIES, 7 rue de l'Amiral d'Estaing à PARIS (75116) Elle-même représentée par son gérant : Monsieur LE CORRE Christophe, 30 avenue du Maréchal Foch à SAINT CLOUD (92210)</p>	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AW	7	Sol	71 route de Grigny	2988	4	---	666	---	2322	
						Total	666			

<b>Origine de propriété</b>
<p>ACQUISITION : Apport par voie de fusion-absorption aux termes d'un acte sous seing privé intervenu entre les deux sociétés en date du 25 juin 2007, déposé avec reconnaissance d'écritures et de signatures au rang des minutes de Maître GROENINCK, notaire à PARIS (8<sup>ème</sup>), le 4 juillet 2007, publié et enregistré au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 27 août 2007, volume 2007 P n° 7127.</p> <p>Ledit acte d'apport-fusion-absorption suivi d'un acte contenant la désignation, l'origine de propriété et l'évaluation de l'immeuble, reçu par Maitre GROENINCK, notaire susnommé, le 5 juillet 2007, publié et enregistré au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 27 août 2007, volume 2007 P n° 7128.</p>

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 5	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<p><b>GESTIONNAIRE DES PARTIES COMMUNES</b></p> <p>SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE LA RESIDENCE DU PLATEAU D'ORANGIS ayant son siège 9 rue du Château d'Eau à RIS ORANGIS (91130)</p> <p>Représenté par son syndic : Cabinet SEGINE, 60 Allée Champs Elysées à EVRY CEDEX (91042)</p>	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AX	1	Sol	rue du Château d'eau	92423	5	---	1560	---	90863	<i>Parcelle de l'assiette non concernée</i>
AX	13	Sol	9 rue du Château d'eau	13825	*	---	---	---	13825	
						Total	1560			

Origine de propriété
<p>Les parcelles ci-dessus désignées forment l'assiette d'un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un état descriptif de division en 3915 lots numérotés de 1 à 3 et de 11 à 3923 avec la quote-part indivise des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en six cent mille millièmes (600.000<sup>èmes</sup>) et d'un règlement de copropriété établi par la Société dénommée "RESIDENCE DU PLATEAU D'ORANGIS" suivant acte reçu par Maître CORPECHOT, notaire à PARIS le 22 septembre 1965, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL, le 18 février 1966, volume 12 846 n° 1<sup>er</sup>.</p> <p>Ledit état descriptif de division et règlement de copropriété suivi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– D'un acte reçu par Maître CORPECHOT, notaire susnommé, le 17 décembre 1965, contenant modification de la désignation de l'immeuble, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 18 février 1966, volume 12847 n° 1</li> </ul> <p align="center">.../...</p>

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 5	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
--------------	--

**Origine de propriété**

.../...

- D'un acte reçu par Maître CORPECHOT, notaire susnommé, le 17 décembre 1965, contenant modification des statuts de la Société et approbation des modifications apportées à l'état descriptif de division et règlement de copropriété, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 18 février 1966, volume 12847 n° 2
- D'un acte reçu par Maître CORPECHOT, notaire susnommé, le 23 septembre 1965, contenant refonte des statuts de la Société et approbation des modifications apportées à l'état descriptif de division et règlement de copropriété, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 18 février 1966, volume 12847 n° 3
- D'un acte reçu par Maître CORPECHOT, notaire susnommé, le 25 avril 1968, contenant modification de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété en ce qui concerne les lots n° 2 et 3, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 7 juin 1968, volume 14486 n° 5
- D'un acte reçu par Maître LAVERNE, notaire à PARIS, substituant Maître ROBINEAUX, notaire à PARIS, le 13 septembre 1967, contenant modification de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 13 juin 1968 volume 14505 n° 15 .

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

<b>N° AU PLAN 6</b>	<b>PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)</b>
<p><b>GESTIONNAIRE DES PARTIES COMMUNES</b></p> <p>SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE RUE DE GRIGNY ET RUE DU CHATEAU D'EAU N° 3 A RIS ORANGIS (91130) ayant son siège 1 rue du Chateau d'Eau à RIS ORANGIS (91130)</p> <p>Représenté par son Syndic : Cabinet STAELEN, 87 route de Grigny à RIS ORANGIS (91130)</p>	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AX	2	Sol	rue du Chateau d'eau	3769	6	---	125	---	3644	
						Total	125			

<b>Origine de propriété</b>										
<p>Parcelle soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un état descriptif de division en 89 lots numérotés de 1 à 89 avec la quote-part indivise des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en deux mille cinquante et unièmes (2.051<sup>èmes</sup>) et d'un règlement de copropriété établi à la requête de la Société d'HLM LE FOYER DU TRAVAILLEUR, par Maître COURTY, notaire à CORBEIL, le 5 mai 1966, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL le 26 juillet 1966, volume 13.116 n° 15.</p>										

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 7	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<p><b>GESTIONNAIRE DES PARTIES COMMUNES</b></p> <p>SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 28 RUE DE LA FONTAINE A RIS ORANGIS (91130) ayant son siège 29 route de Grigny à RIS ORANGIS (91130)</p> <p>Représenté par son Syndic : FONCIA Transaction Melun, 39 avenue Thiers à MELUN (77000)</p>	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AE	1100	Sol	28 rue de la Fontaine	565	7	---	253	---	312	
						Total	253			

Origine de propriété
<p>Parcelle soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un état descriptif de division en 12 lots numérotés de 1 à 12 avec la quote-part des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en millièmes (1.000<sup>èmes</sup>) et d'un règlement de copropriété établi à la requête de la Société dénommée " L'AVENIR ", Société Civile, aux termes d'un acte reçu par Maître LAVAL, notaire associé à CORBEIL ESSONNES, le 6 juillet 2001, publié et enregistré au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 6 septembre 2001, volume 2001 P n° 6733.</p>

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 8	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<b>GESTIONNAIRE DES PARTIES COMMUNES</b>	
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 49 RUE DE LA FONTAINE A RIS ORANGIS (91130) ayant son siège 49 rue de la Fontaine à RIS ORANGIS (91130)	
Représenté par son syndic : SERGIC, 6 allée des Champs Elysées à COURCOURONNES (91080)	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AE	1045	Sol	rue de la Fontaine	1550	8	---	141	---	1409	
						Total	141			

Origine de propriété
Parcelle soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un état descriptif de division en 45 lots numérotés de 1 à 45 avec la quote-part des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en mille quarante deuxièmes (1.042 <sup>èmes</sup> ) et d'un règlement de copropriété établi à la requête de la Société Anonyme Coopérative à capital et personnel variables d'Habitations à Loyers Modérés LE FOYER DU TRAVAILLEUR, par Maître COURTY, notaire à CORBEIL ESSONNES, le 17 mars 1965, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL, 3 août 1965, volume 12.519 n° 2.
Suivi d'un acte modificatif reçu par Maître LE GAL, notaire associé à MELUN, le 27 mars 1990, publié et enregistré au bureau 1 <sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 18 juin 1990, volume 1990 P n° 4710.



**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 9-10	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<p><b>GESTIONNAIRE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER</b></p> <p>SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER « LE MOULIN A VENT » ayant son siège 34 rue la Fontaine à RIS ORANGIS (91130)</p> <p>Représenté par son Syndic.</p>	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AE	1632	Sol	route de Grigny	376	9	---	12	---	364	
AX	5	Sol	rue du Moulin a Vent	2663	10	---	224	---	2439	
						Total	236			

Origine de propriété
<p>Les parcelles ci-dessus désignées constituent l'assiette d'un ensemble immobilier se caractérisant par l'existence de 5 lots de volumes, créés aux termes d'un acte reçu par Maître PERIN-ALBARES, notaire à EVRY, le 20 octobre 1999, publié et enregistré au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 20 décembre 1999, volume 1999 P n° 9650, contenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– La cession à titre gratuit par le Syndicat des Copropriétaires à la commune de RIS ORANGIS de la parcelle cadastrée section AX n° 24 (constituant avec la parcelle AX 5 une copropriété).</li> <li>– L'annulation par le Syndicat des Copropriétaires de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété portant sur les parcelles AX 24 et AX 5 en date du 26 août 1960, publié le 28 octobre 1960, volume 10.222 n° 18, et des modificatifs qui ont suivi, publiés les (19 octobre 1979, volume 4032 n° 1), (30 octobre 1991, volume 1991 P n° 8872) et (13 août 1991 et 20 janvier 1992, volume 1991 P n° 6507).</li> </ul> <p align="center">.../...</p>

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 9-10	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
-----------------	--

Origine de propriété
----------------------

.../...

- Suivi de son attestation rectificative établie par Maitre LE GAL, notaire à MELUN, le 15 janvier 1992, publiée et enregistrée au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 20 janvier 1992, volume 1992 P n° 420.
- La refonte de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété concernant la copropriété constituée sur les parcelles AE 1632 et AX 5.
- L'annulation par la commune de RIS ORANGIS de l'état descriptif de division et du règlement de copropriété portant sur la parcelle AE 1632 en date du 17 juillet 1991, publié au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 21 août 1991, volume 1991 P n° 6680.
- La création d'un état descriptif de division en volumes numérotés de 1, 2, 3, 4 et 5 (détaillés ci-après) par la commune de RIS ORANGIS et le Syndicat des Copropriétaires.

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 11	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<b>GESTIONNAIRE DES PARTIES COMMUNES</b>	
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE, RESIDENCE LE "PLATEAU" SIS A RIS-ORANGIS 2/20 PLACE DU MOULIN A VENT ayant son siège 2 rue Du Moulin A Vent à RIS ORANGIS (91130)	
Représenté par son Syndic : Cabinet PRECLAIRE, 15 rue Jacquart à SAINT-PIERRE-DU-PERRAY (91280)	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AX	21	Sol	place du moulin à vent	808	*	---	---	---	---	<i>Parcelle de l'assiette non concernée</i>
AX	26	Sol	rue du moulin a vent	1868	*	---	---	---	---	<i>Parcelle de l'assiette non concernée</i>
AX	29	Sol	rue du moulin a vent	1066	*	---	---	---	---	<i>Parcelle de l'assiette non concernée</i>
AX	44	Sol	9002 rue de la Fontaine	3272	11	---	85	---	3187	
						Total	85			

Origine de propriété
Les parcelles ci-dessus désignées forment l'assiette d'un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un état descriptif de division en 241 lots numérotés de 1 à 241 avec la quote-part des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en dix millièmes (10.000 <sup>èmes</sup> ) et d'un règlement de copropriété établi à la requête de la société civile particulière dite " SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LE PLATEAU ", par Maître LAME, notaire à PARIS, le 15 juin 1961, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL, le 1 <sup>er</sup> septembre 1961, volume 10.521 n° 15.

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

RIS ORANGIS

N° AU PLAN 12	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<p><b>PROPRIETAIRE</b></p> <p>SCI BP MIXTE, société civile, ayant son siège 35 à 39 boulevard Romain Rolland à PARIS (75014) identifiée au SIREN sous le n° 478 282 452 - R.C.S. EVRY</p> <p>Représentée par : POSTE IMMO, 35 à 39 boulevard Romain Rolland à PARIS (75014)</p>	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AX	23	Sol	Place du Moulin à Vent	2784	12	---	451	---	2333	
						Total	451			

Origine de propriété
Acquisition aux termes de faits et actes transcrits antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1956.

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 13-14-17	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<b>PROPRIETAIRE</b>	
<p>ESSONNE HABITAT, Société Coopérative d'Intérêt collectif d'HLM, ayant son siège BP 79 2 Allée Eugene Mouchot à RIS ORANGIS CEDEX (91131), identifiée au SIREN sous le n° 965 202 880 - R.C.S. EVRY représentée par sa présidente, Mme GRILLARD Chantal</p>	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AX	61	Sol	rue Henri Sellier	27087	13	---	1290	---	25797	Emprises a=11, b=397, c=22, d=21
AX	38	Sol	rue Auguste Plat	47439	14	---	451	---	46988	
AE	905	Sol	rue Pierre Brossolette	4400	17	---	309	---	4091	
						Total	2050			

Origine de propriété
<p><u>Parcelle cadastrée section AE n° 905 :</u> Pour lui avoir été cédée avec d'autres sous son ancienne dénomination de Société anonyme d'HLM de l'ESSONNE par la Société anonyme coopérative d'Habitations à Loyer Modéré de location attribution " LE FOYER DU TRAVAILLEUR " de RIS ORANGIS, aux termes d'un acte reçu par Maître COURTY, alors notaire à CORBEIL ESSONNES, les 12, 13, 14, 15, 19 et 20 décembre 1967, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 19 février 1968, volume 14.224 n° 1<sup>er</sup>.</p> <p><u>Parcelle cadastrée section AX n° 38</u> provenant de la division de la parcelle cadastrée section AX n° 16, elle-même provenant de la réunion des parcelles anciennement cadastrées section B n° 135, 654 et 656 :</p> <p><b>En ce qui concerne la parcelle anciennement cadastrée avant réunion section B n° 135 :</b> pour l'avoir acquise sous son ancienne dénomination de Société anonyme d'HLM de l'ESSONNE, de la commune de RIS ORANGIS, aux termes d'un acte reçu par Maître COURTY, notaire susnommé, le 1<sup>er</sup> avril 1968, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 9 août 1968, volume 14.676 n° 10.</p> <p align="center">.../...</p>

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 13-14-17	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
---------------------	--

Origine de propriété
<p align="center">.../...</p> <p><b>En ce qui concerne la parcelle anciennement cadastrée avant réunion section B n° 654, provenant elle-même de la division de la parcelle anciennement cadastrée section B n° 276 :</b> Pour lui avoir été cédée avec d'autres sous son ancienne dénomination de Société anonyme d'HLM de l'ESSONNE par la Société anonyme coopérative d'Habitations à Loyer Modéré de location attribution " LE FOYER DU TRAVAILLEUR " de RIS ORANGIS et ses environs, aux termes d'un acte reçu par Maître COURTY, notaire à CORBEIL ESSONNES, les 12, 13, 14, 15, 19 et 20 décembre 1967, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 19 février 1968, volume 14.224 n° 1<sup>er</sup>.</p> <p><b>En ce qui concerne la parcelle anciennement cadastrée avant réunion section B n° 656, provenant elle-même de la division de la parcelle anciennement cadastrée section B n° 132 :</b> Pour l'avoir acquise sous son ancienne dénomination de Société anonyme d'HLM de l'ESSONNE, de la commune de RIS ORANGIS, aux termes d'un acte reçu par Maître COURTY, notaire susnommé, le 1<sup>er</sup> avril 1968, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 9 août 1968, volume 14.676 n° 10.</p> <p><u>Parcelle cadastrée section AX n° 61</u> provenant de la division de la parcelle cadastrée section AX n° 34, elle-même provenant de la division de la parcelle cadastrée section AX n° 9, elle-même provenant de la division de la parcelle anciennement cadastrée section B n° 274, elle-même provenant de la division de la parcelle anciennement cadastrée section B n° 114</p> <p>Pour lui avoir été cédée avec d'autres sous son ancienne dénomination de Société anonyme d'HLM de l'ESSONNE par la Société anonyme coopérative d'Habitations à Loyer Modéré de location attribution " LE FOYER DU TRAVAILLEUR ", aux termes d'un acte reçu par Maître COURTY, alors notaire à CORBEIL ESSONNES, les 12, 13, 14, 15, 19 et 20 décembre 1967, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 19 février 1968, volume 14.224 n° 1<sup>er</sup>.</p>

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

<b>N° AU PLAN 15</b>	<b>PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)</b>
<b>GESTIONNAIRE DES PARTIES COMMUNES</b>	
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS A RIS ORANGIS, 77 RUE PIERRE BROSSOLETTE, CADASTRE AE 558 ayant son siège 77 rue Pierre Brossolette à RIS ORANGIS (91130)	
Représenté par son Syndic : CLD Immobilier, 7 avenue de l'Orme à Martin à COURCOURONNES (91080)	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AE	558	Sol	77 rue Pierre Brossolette	932	15	---	227	---	705	
						Total	227			

Origine de propriété	
Parcelle soumise au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un nouvel état descriptif de division (après annulation d'un précédent), en 9 lots numérotés de 19 à 27 avec la quote-part des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en millièmes (1.000 <sup>èmes</sup> ) et d'un règlement de copropriété établi à la requête des Consorts ROUCHE, par Maître CHAIGNE, notaire associé à CORBEIL ESSONNES, le 2 octobre 1979, publié et enregistré au 1 <sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 28 novembre 1979, volume 4075 n° 9.	
Ledit état descriptif de division et règlement de copropriété suivi :	
– d'un acte modificatif reçu par Maître CHAIGNE, notaire associé susnommé, le 30 décembre 1983, publié et enregistré au 1 <sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 7 mars 1984, volume 5921 n° 8 ; ledit acte contenant l'annulation du lot n° 25 et la création de deux nouveaux lots numérotés : 28 et 29.	
.../...	

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

<b>N° AU PLAN 15</b>	<b>PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)</b>
----------------------	---

Origine de propriété
----------------------

.../...

- d'un acte modificatif reçu par Maître LELOUCHE, notaire associé à EPINAY-SUR-ORGE, le 19 octobre 2006, publié et enregistré au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 30 mars 2007, volume 2007 P n° 2792 ; ledit acte contenant la création de six nouveaux lots numérotés : 30, 31, 32, 33, 34 et 35 (suite à la suppression du lot 28 remplacé par le lot 34, suppression du lot 29 remplacé par le lot 35, et création des lots 30, 31, 32 et 33 issus des parties communes), la création d'un droit de passage sur le lot 30 au profit des lots 19 et 27 uniquement à titre d'accès de secours, et sur le lot 31 au profit du lot 22 uniquement à titre d'accès de secours et d'accès au local EDF et à la cuve à Fioul, et vente par le Syndicat des lots 30, 31, 32, 33, 34 et 35. Les tantièmes des parties communes générales s'exprimant désormais en 1.271<sup>èmes</sup>.

Ce dernier acte modificatif lui-même suivi d'une attestation rectificative établie par Maître LELOUCHE, notaire associé susnommé, le 18 avril 2007, publiée et enregistrée au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 23 avril 2007, volume 2007 P n° 3373.



**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 16	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<p><b>PROPRIETAIRE</b></p> <p>BELLEVUE, société civile immobilière, ayant son siège 2 Place de La Mare aux Moines GRIGNY (91350) identifiée au SIREN sous le n384 807 863 - R.C.S. EVRY représentée par son Gérant.</p>	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AE	915	Sol	32 boulevard Denis Papin	795	16	---	34	---	761	
						Total	34			

Origine de propriété
Acquisition aux termes de faits et actes transcrits antérieurement au 1 <sup>er</sup> janvier 1956.

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 18-19-20	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<b>GESTIONNAIRE DES PARTIES COMMUNES</b>	
SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER DE LA FERME DU TEMPLE ayant son siège 83- 99 rue Pierre Brossolette à RIS ORANGIS (91130)	
Représenté par son Syndic.	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AY	83	Sol	La ferme du temple	2571	18	---	35	---	2536	<i>Parcelle de l'assiette non concernée</i>
AY	84	Sol	83 rue Pierre Brossolette	33319	19	---	974	---	32345	
AY	85	Sol	la ferme du temple	27597	*	---	---	---	---	
AY	5	Sol	99 rue Pierre Brossolette	40701	20	---	1826	---	38875	
						Total	2835			

Origine de propriété
Les parcelles ci-dessus désignées forment l'assiette d'un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété pour avoir fait l'objet d'un état descriptif de division en 2409 lots numérotés de 1 à 2409 avec la quote-part indivise des parties communes générales rattachée à chaque lot s'exprimant en deux cent mille millièmes (200.000 <sup>èmes</sup> ) et d'un règlement de copropriété établi par la Société Civile Particulière dénommée " IMMOBILIERE DE LA FERME DU TEMPLE " suivant acte sous seing privé en date à PARIS du 2 avril 1962, déposé au rang des minutes de Maître BAPST, notaire à PARIS, le même jour, publié au bureau des hypothèques de CORBEIL, le 15 décembre 1962, volume 11.087 n° 1 <sup>er</sup> .

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 21	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<b>PROPRIETAIRES INDIVIS</b>	
Monsieur BELLAIGUE de BUGHAS Emmanuel Marcel Christian, né le 20/01/1977 à PARIS 16ème (75) demeurant Domaine D'Orangis avenue de L'aunette à RIS ORANGIS (91130), célibataire majeur	
Monsieur BELLAIGUE de BUGHAS Philippe Gérard Guy, vendeur, né le 05/08/1974 à PARIS 16ème (75) demeurant Hameau D'orangis avenue de L'aunette à RIS ORANGIS (91130), célibataire majeur	
Madame BELLAIGUE de BUGHAS Véronique Catherine Geneviève Hélène, née le 08/10/1987 à NEUILLY-SUR-SEINE (92) demeurant 6 rue de Dampierre MAILLEBOIS (28170), épouse de Monsieur ROQUAIS Benoît Claude	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AY	17	Pré	143 rue Pierre Brossolette	3884	21	---	498	---	3386	
						Total	498			

Origine de propriété
<p>La parcelle ci-dessus désignée appartient conjointement et indivisément aux Consorts BELLAIGUE de BUGHAS, susnommés, pour l'avoir recueillie avec d'autres biens dans la succession de Madame GOMEL Christiane Marie Clotilde Hélène, leur grand-mère, en son vivant sans profession, née à LE TOUQUET PARIS PLAGE (Pas de Calais), le 8 août 1912, veuve en premières noces et non remariée de Monsieur de CHAURAND Marcel Henri, décédée à COURCOURONNES (Essonne), le 6 août 2003, de laquelle ils étaient légataires particuliers, aux termes de son testament fait en la forme olographe en date du 8 août 2002, déposé au rang des minutes de Maître LEPRINCE, notaire associé à CHARTRES, le 20 janvier 2004.</p> <p align="center">.../...</p>

**LIGNE DE TRANSPORT PUBLIC TZEN 4  
DE VIRY-CHATILLON A CORBEIL-ESSONNES**

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 21	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
---------------	--

**Origine de propriété**

.../...

Aux termes d'un acte reçu par le même notaire, le 26 février 2004, Madame Veuve BELLAIGUE de BUGHAS Philippe née de CHAURAND Elisabeth et Mademoiselle de CHAURAND Geneviève, célibataire, enfants issus de l'union de Monsieur CHAURAND Marcel (prédécedé à RIS ORANGIS, le 1<sup>er</sup> août 1971) et de Madame GOMEL Christiane, de cujus, susnommée, en leur qualité d'héritières réservataires, ont consenti à l'exécution pure et simple en toute propriété du legs particulier de la totalité des biens dépendant de la succession au nombre desquels la parcelle en cause, lequel legs a été accepté par tous les légataires aux termes du même acte.

Attestation de propriété établie après le décès de Madame Veuve de CHAURAND née GOMEL par Maître LEPRINCE, notaire associé susnommé, le 26 février 2004, publiée et enregistrée au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 8 avril 2004, volume 2004 P n° 3201.

Ladite attestation suivie d'une attestation rectificative relative à l'origine de propriété établie par le même notaire, le 18 mai 2004, publiée et enregistrée au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 26 mai 2004, volume 2004 P n° 4628.

**ETAT PARCELLAIRE**

**RIS ORANGIS**

N° AU PLAN 22-23	PROPRIETAIRE(S) – AUTRE(S) TITULAIRE(S) DE DROITS – AYANT(S) DROIT EVENTUEL(S)
<p><b>PROPRIETAIRE</b></p> <p>ASSOCIATION ALTERITE, association, ayant son siège 1 Impasse de la Cour de France à JUVISY SUR ORGE (91260), identifiée au SIREN N° 334 769 270 (non immatriculée au RCS) représentée par son Président</p>	

Référence cadastrale					Num. au plan	Emprise		Reste		Observations
Sect.	N°	Nature	Lieu-Dit	Surface		N°	Surface	N°	Surface	
AZ	15	Sol	55 av de l'Aunette	12608	22	---	1562	---	11046	
AZ	16	Sol	Hameau d'Orangis	1744	23	---	313	---	1431	
						Total	1875			

Origine de propriété
<p>ACQUISITION : Au moyen de l'acquisition qu'elle en a faite alors qu'elle était dénommée ASSOCIATION DEPARTEMENTALE APAJH DE L'ESSONNE, aux termes d'un acte administratif passé devant Monsieur le Préfet de l'Essonne, les 15 et 28 novembre 2012, dont une expédition a été publiée et enregistrée au 1<sup>er</sup> bureau des hypothèques de CORBEIL ESSONNES, le 6 décembre 2012, volume 2012 P n° 9587.</p>